ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Espaces naturels

Question écrite n° 49386

Texte de la question

M. Jean-Francois Chossy appelle l'attention de Mme le ministre de l'environnement sur l'inquietude exprimee par les associations de protection de la nature vis-a-vis de la preservation du patrimoine naturel des terrains militaires. Ce patrimoine national, recense lors de l'inventaire des zones naturelles d'interet ecologique, faunistique et floristique (ZNIEFF), vient d'etre mis en evidence dans toutes les regions a l'occasion de travaux preparatoires au projet Natura 2000. Or, il apparait que de nombreux terrains militaires renferment des sites prestigieux, d'une rare richesse, contenant des associations de plantes ou d'animaux exceptionnels ou en voie de rarefaction en France et en Europe. La preservation de cette biodiversite constitue notamment un gage de fertilite des soles et un reservoir genetique inespere. A l'heure ou les armees vont reduire leur format, elles vont egalement se separer de certains de ces sites. C'est pourquoi, il attire son attention sur l'importance du maintien de la protection dont ces espaces avaient beneficie jusqu'a present. Il s'agit, en effet, de tout mettre en oeuvre pour que les acquereurs eventuels conservent intacts les ensembles naturels les plus precieux et en assurent la perennite.

Données clés

Auteur : M. Chossy Jean-François
Circonscription : - UDF
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 49386
Rubrique : Environnement
Ministère interrogé : environnement
Ministère attributaire : environnement

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 17 mars 1997, page 1287